L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

70e ANNEE (7e Série)
N° 9. — 3 MARS 1960

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Dialogues entre planètes. — II. Le radio-télescope de 600 pieds. — III. La lutte contre le cancer. — IV. Ebullition de l'Afrique. — V. Champollion et les hiéroglyphes. — VI. Le Dieu de Jaurès. — VII. La connaissance naturelle de Dieu. — VIII. Au Congo belge. — IX. Visite de de Gaulle à Staline. — X. Le pont de Remagen.

I
Dialogues entre planètes

Avons-nous dans les étoiles des planètes habitées ? Tel est un des problèmes que se posent les astronomes. Dans la revue *Scientific American* de janvier 1960, ce problème est abordé. Deux physiciens de l'Université Cornell, Joseph Cocconi et Philippe Morrison, suggèrent que le fait de planètes habitées peut être regardé comme probable et qu'il convient de se préparer à entrer en rapport avec elles. Dans la revue américaine *Nature,* ils affirment qu'il n'existe *aucune raison* pour estimer que les autres étoiles n'ont pas de planètes habitées ou habitables, comme notre soleil. Si l'évolution astrale a abouti, dans le système solaire, a faire naître la vie au moins en deux planètes : la Terre, sûrement, et Mars, probablement, il y a de *grandes chances* qu'il en soit de même dans les autres étoiles. Or, s'il existe des êtres pensants ailleurs que dans le système solaire, il n'y a *aucune raison* non plus pour qu'ils ne soient pas aussi avancés scientifiquement que nous, et il se peut même qu'ils soient beaucoup plus avancés ou moins égarés que nous. Pour ces penseurs inconnus de nous, il est *possible* aussi que l'existence des humains sur la Terre soit connue ou supposée et que l'on ait songé à établir des contacts par signaux quelconques avec nous. Comment pourraient-ils faire ces signaux ? Evidemment, uniquement par des ondes électro-magnétiques. Les meilleures fréquences, parce que ce sont celles qui sont le moins absorbées par l'atmosphère, sont situées entre un et 10.000 mégacycles par seconde. Mais comme il serait pratiquement impossible de surveiller constamment une bande aussi vaste de longueurs d'ondes, on estime que la meilleure serait celle de 1.420 mégacycles ; c'est la fréquence de la ligne des ondes de 21 cm, qui sont celles de l'hydrogène interstellaire.

Nous sommes bien outillés désormais pour saisir ces ondes, avec tous nos appareils de radio-astronomie. Mais ici il faut tenir compte des distances. Tout message venant des planètes ne peut aller plus vite que la lumière. Or, les étoiles les plus proches sont à plusieurs années-lumières de nous. La plus rapprochée est *Alpha du Centaure.* Un message venant d'elle mettrait, à la vitesse de la lumière, 35.000 heures à nous arriver. L'aller et retour nécessaire pour qu'il y ait un dialogue, si sommaire qu'il soit, serait donc de 70.000 heures, soit huit ans et demi. A cette allure, l'échange des messages ne peut pas être très fréquent ! Mais il faut tenir compte aussi d'autre chose : nos appareils de radio-astronomie sont accaparés par les bruits qui nous viennent du plan galactique, et qui sont provoqués par l'hydrogène interspatial. Il faut donc chercher les étoiles qui sont en dehors du plan galactique, et dont les signaux échapperaient à ces bruits. Parmi celles qui répondraient le mieux aux conditions indiquées, nos auteurs indiquent Tau Baleine, Omicron Eridan-2, Eta Eridan, Eta Indien. Ces étoiles sont analogues à notre soleil, et se trouvent à des distances situées entre 10,7 et 15,9 années-lumière. Mais surtout, elles sont placées hors de la région des grandes rumeurs d'hydrogène, qui remplissent nos appareils de radio-télescopie. Le dialogue, aller et retour, avec elles prendrait de 20 à 30 ans, ce qui est long sans doute, mais non disproportionné avec la durée humaine.

Les premiers signaux ne pourront être que des nombres simples, des séries de coups réguliers, révélant une intelligence. Pour le moment, il nous suffit d'être à l'écoute, en lançant nous-mêmes, de temps à autre des signaux simples, attendant une réponse.

Les auteurs de l'article s'excusent d'avoir l'air de tomber dans la science-fiction, mais ils concluent sagement :

> « Nous suggérons que la... présence de signaux interstellaires est entièrement conforme à nos connaissances.. La probabilité d'obtenir un dialogue est difficile à estimer, mais si nous n'essayons jamais, elle est égale à zéro. »

L'appel des deux savants a été entendu par Frank Drake de l'Observatoire national de Radio-Astronomie aux U.S.A. En tant que directeur d'un appareil, il est en train d'ériger une antenne de 85 pieds dans la direction de Tau Baleine et de Eta Eridan, pour voir s'il y aurait moyen de lier conversation avec ces étoiles. Précisons que l'étoile appelée Tau Baleine, c'est-à-dire Tau (lettre grecque) de la Constellation de la Baleine, est la quinzième étoile dans la liste des plus proches étoiles de nous, et qu'elle se trouve à 11,2 années-lumière. Le dialogue aller et retour avec elle serait donc de 22,4 années-lumière. Un message venu d'elle nous parviendrait au plus tôt onze ans et 2 mois après être parti. Nous ne risquons pas de nous faire de très longs discours d'ici longtemps ! Attendons patiemment.

II

Le radio-télescope de 600 pieds

Dans le même numéro de la même revue, M. Edward F. McClain, junior, jeune savant de 39 ans, attaché à la radio - astronomie du Laboratoire de recherche navale de Washington, nous met au courant de la construction en Virginie-ouest du plus grand appareil de radio-télescopie du monde. On se promet de cet appareil de grands progrès dans la connaissance de l'univers. Il doit être terminé en 1962 et il aura un diamètre de 600 pieds, soit plus de 180 mètres. Si la flotte américaine a décidé la construction d'un appareil, dont le montant est évalué à 79 millions de dollars, c'est qu'elle espère en tirer le plus grand profit. Ce qui en fera la valeur, c'est justement sa dimension. Le pouvoir d'un télescope, quel qu'il soit, grandit selon le carré de son diamètre. Par exemple, le télescope de 200 pieds du Mont Palomar peut percevoir environ 1000 fois davantage qu'un télescope d'amateur de six pouces. De même un radio-télescope de 600 pieds, ayant un diamètre 12 fois plus grand que celui de 50 pieds, a un pouvoir de perception 144 fois supérieur.

Mais ce qui importe le plus dans un télescope, c'est son pouvoir de « résolution », c'est-à-dire de discernement. Par exemple, si l'on suppose deux sources lumineuses sur la surface de la lune, l'œil de l'homme ne pourra les distinguer l'une de l'autre que si elles sont à 115 km de distance. Avec le télescope de 200 pouces, on les distinguera si elles sont à 60 mètres, l'une de l'autre. Mais le radio-télescope, de 600 pieds, ne les distinguera que si elles sont à 580 km l'une de l'autre, ce qui n'indique pas un pouvoir de « résolution » très grand, certes, mais suffisant toutefois pour le but poursuivi. En Angleterre, le plus grand appareil de radio-astronomie est celui de Jodrell Bank, et il a un diamètre de 250 pieds. Les Australiens en ont un de 210 pieds. Le futur appareil de 600 pieds sera donc bien plus puissant. Il est en cours de construction dans une petite vallée protégée par des montagnes, qui l'isoleront, à proximité d'un village appelé Sugar Grove. Pour le construire, 20.000 tonnes d'acier, 600 tonnes d'aluminium seront nécessaires. Par comparaison, le télescope de 200 pouces pèse environ 500 tonnes. Le nouvel appareil s'élèvera à une hauteur d'environ 200 mètres au-dessus du niveau de la vallée. Il sera monté de telle façon qu'on puisse le tourner dans toutes les directions. La surface du réflecteur sera en aluminium, et il est prévu que des compensateurs automatiques doivent maintenir ce réflecteur dans sa forme parabolique, en dépit de tous les changements provoqués par le froid ou la chaleur, en sorte que toute distorsion nuisible à l'appareil soit évitée. On sait qu'il faut éviter de même la moindre altération dans le miroir réflecteur d'un télescope. Tout expérimentateur voulant user du futur appareil devra fournir d'avance un schéma de ce qu'il veut obtenir. Il y aura une équipe spécialisée pour mettre en marche l'appareil, d'après le but à atteindre. Et l'expérimentateur recevra les résultats chiffrés d'après des données précises, qu'il pourra étudier à loisir dans son cabinet.

D'ores et déjà, on est sûr qu'il y aura un programme extrêmement chargé. La Flotte américaine a créé un comité représentant toutes les branches de renseignements qu'il serait désirable d'obtenir : communications terrestres par radio, astrophysique, cosmologie, etc. Les radio-astronomes des universités et de toutes les institutions scientifiques pourront utiliser ce radio-télescope durant la demi-journée qui sera, chaque jour, réservée à l'astronomie. On aura des détails beaucoup plus sûrs et plus précis qu'à présent, sur les diverses sources solaires de rayons cosmiques, et sur la température des diverses planètes. On sait qu'on a pu envoyer par radar des signaux jusqu'à Vénus, mais il a fallu presque un an de travail pour discerner, sur les écrans de radar, le très faible écho revenu de Vénus, parmi les autres bruits venant de l'espace. Avec le radio-télescope de 600 pieds, on a des raisons de penser que les échos de radar seront perçus aisément avec la Lune, Vénus, Mars et peut-être même Jupiter, ce qui permettra une mensuration beaucoup plus précise des distances planétaires dans le système solaire.

Les échos de radar seront particulièrement utiles dans l'étude du soleil et de sa couronne. Le calcul exact des distances aller et retour vers tel ou tel point de la couronne, par radio-astronomie, permettront une mensuration indépendante des anciens procédés pour la hauteur à laquelle se produisent, au-dessus de la surface solaire, les phénomènes qui intéressent la couronne. Il arrive que des rayons de radar envoyés de la terre à la lune sont retardés par des rayons cosmiques provenant du soleil dans les explosions de la couronne. Actuellement, nous sommes incapables de mesurer ces retards. Avec le télescope de 600 pieds on doit pouvoir y arriver et, par conséquent, mesurer la quantité même des particules solaires émises et peut-être obtenir un écho des nuages émettant ces particules.

Mais cette oreille immense que constituera le futur radio-télescope sera encore plus utile dans l'astronomie galactique et extra-galactique. Jusqu'ici les appareils de radio-astronomie, sur l'onde de 21 cm, perçoivent fort bien les ondes émises par l'hydrogène spatial. Mais avec le nouvel appareil et sur des longueurs d'onde différentes, on pourra percevoir des ondes produites par l'hélium, le deuterium, le sodium, l'aluminium, le potassium, la chlorine et les radicaux chimiques OH et CH. La distribution de la matière dans l'univers sera donc de mieux en mieux connue. On voit que les espoirs les plus grands sont ouverts sur la mise en service de cette station de radio-astronomie de la Virginie-ouest.

III

La lutte contre le cancer

La revue américaine *Informations et Documents*, du 15 janvier 1960, donne de curieux détails sur la lutte anticancéreuse aux U.S.A. Le titre de l'article, signé Robert Clarke, est simplement : *Ce mal terrible : le cancer.*

Il meurt du cancer, chaque année, aux U.S.A., 250.000 personnes. Cette maladie coûte par an 60 milliards de NF. au pays. En 1959, les Etats-Unis ont dépensé plus de 500 millions de NF. dans la

bataille contre le cancer. La mort de John Foster Dulles, l'opération subie par le plus populaire commentateur de la télévision aux U. S. A., Arthur Godfrey, atteint d'un cancer au poumon, le décès de Sidney Bechet, ont frappé les esprits. Des affiches répandues dans tout le pays portaient ces mots éloquents :

— « Combattez le cancer avec un chèque et avec un *check-up.* »

Ce calembour signifie qu'il faut : 1° donner son obole pour la lutte contre le cancer ; 2° se soumettre régulièrement à un examen de santé, ce qu'on appelle là-bas *check-up*. Partout donc se font des collectes, des campagnes de dons, qui alimentent des centres de recherches dans les hôpitaux. Grâce à ces efforts et aux secours de l'Etat, la lutte anticancéreuse est puissamment outillée et les Américains ont bon espoir d'arriver au but, qui est de vaincre le cancer. Un professeur américain disait récemment :

« Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si le cancer sera vaincu, mais quand il le sera. »

Et un autre :

« Nous ne savons pas où brillera l'éclair qui nous guidera vers la victoire, mais nous sommes certains, désormais, que notre objectif, la disparition du cancer, sera atteint. »

Voyons donc ce qui se fait.

Signalons d'abord l'Institut du Cancer de Béthesda. Il fait partie de l'Institut de Béthesda, élevé à une quarantaine de km de Washington, au milieu d'un beau parc fleuri, dans l'Etat du Maryland. Il y a là sept instituts distincts, — maladies du cœur, cancer, folie, rhumatismes, troubles de la dentition, système nerveux, allergie. On estime que l'on couvre de la sorte tous les secteurs de la santé publique. Parmi ces Instituts, celui du cancer a été fondé en 1937. Il reçoit de l'Etat 280 millions de NF, pour les recherches faites sur place et dans les quelque 200 universités et hôpitaux, où travaillent des centaines de biologistes appointés par cet Institut.

Dans quelle direction se pratiquent les recherches ? L'Institut a entrepris d'étudier systématiquement *tous les produits chimiques,* naturels ou de synthèse, sous le rapport de leurs vertus anticancéreuses. Ils sont environ quarante mille. Tous les industriels et les fabricants de produits pharmaceutiques envoient les substances qu'ils créent. On les essaie sur des souris chez lesquelles on a, au préalable, provoqué un type déterminé de leucémie ou de cancer. Chaque année, on sacrifie ainsi 3 millions de souris. Cela a produit un « boom » sur l'élevage de ces petits animaux, dont jamais la consommation n'avait été aussi importante.

Si quelque produit se révèle efficace pour le cancer des souris, on examine sérieusement si on peut l'appliquer aux humains. En ce cas, on l'achemine vers les hôpitaux. Il est trop tôt pour juger si cette méthode peut fournir de vrais remèdes contre le cancer. Les médecins ne décident qu'un traitement est efficace qu'au bout de cinq ans de constatation.

Jusqu'ici on n'a obtenu de résultat très net que dans le cas d'une sorte de cancer, qui est rare, mais aussi inexorablement mortel : le « cancer noir » ou chorio-carcinome, qui n'atteint que les femmes. Contre ce cancer, on a expérimenté le methotrexate, qui s'est révélé efficace dans les proportions que voici : sur 27 malades, toutes condamnées, 5 ont été totalement guéries, 10 nettement améliorées. C'est quelque chose !

Et cela donne l'espoir de trouver une substance chimique agissant sur les tumeurs cancéreuses, tout comme les antibiotiques sur les microbes. Mais ces substances seront d'un maniement délicat, pour cette raison simple que les tissus sains en pourront être affectés comme les tissus malades.

Voilà donc la première direction de travail, dans la lutte anticancéreuse. Et en voici une seconde.

On a constaté — très rarement, à vrai dire — que parfois le cancer guérit spontanément. On en a conclu qu'il peut y avoir une auto-défense de l'organisme contre lui et on s'est demandé s'il ne serait pas possible d'identifier et d'isoler le produit de l'organisme qui peut lutter contre le cancer. On a donc tenté une expérience typiquement américaine. Qu'on en juge.

Le 10 juin 1956, dans une prison de l'Etat d'Ohio, contenant environ 3.800 « convicts », pour la plupart dangereux criminels, les détenus purent lire un appel signé de leur médecin :

« Pour savoir s'il existe dans l'organisme humain une substance capable de s'opposer au développement du cancer, les médecins demandent 25 volontaires qui accepteraient qu'on leur inocule le mal. »

On précisait qu'il n'y aurait aucune récompense. Malgré cela, se présentèrent le jour même 135 volontaires. On en choisit 14, qui reçurent dans l'avant-bras quelque 5 millions de cellules cancéreuses humaines. Un an plus tard, le docteur Rhoads réunissait la presse, dans son bureau, et déclarait :

— « La première partie de l'expérience a réussi. Aucun cancer n'est apparu chez les prisonniers de Columbus. »

Il y avait donc, chez les sujets examinés, des produits anticancéreux. Mais on poursuivit l'expérience. Ces cellules cancéreuses furent, pour la seconde fois, injectées aux mêmes sujets. Elles furent éliminées plus vite encore que la première fois. Tout se passait comme si l'organisme des prisonniers était *vacciné* et réagissait mieux à la seconde attaque qu'à la première.

Serait-il donc possible de « vacciner » contre le cancer ? Les chercheurs du centre ont trouvé, dans la rougeur qui naît à l'endroit de l'injection, et dans le sang des prisonniers qui ont servi de cobayes, des quantités toujours fortes de *properdine.* On admet que c'est une substance qui protège l'homme contre les maladies en général et en particulier contre le cancer. Serait-il possible d'augmenter la dose de properdine dans le sang et d'arriver ainsi à immuniser contre le cancer ? Les chercheurs se sont lancés dans cette voie. L'un d'eux a écrit :

« Il est trop tôt encore pour tirer des conclusions pratiques de ces recherches, mais la voie qu'elles ouvrent est riche de promesses... »

Et voici une troisième voie. C'est l'emploi du *bombardement atomique.* On y a recours à l'hô-

pital d'Argonne, géré par l'université de Chicago, et aussi au centre de Brookhaven, à une quarantaine de kilomètres de New-York.

Dans ce dernier établissement, c'est le Dr Lee Farr qui dirige l'expérience. Il a traité jusqu'ici une cinquantaine de malades. Il refuse de se prononcer sur l'avenir de sa méthode. Elle consiste à provoquer la désintégration atomique dans la tumeur même, au moyen d'un bombardement de neutrons produits par une pile atomique. Le malade est placé dans une petite pièce, tout contre le réacteur. On lui injecte dans un bras un composé de bore, qui a la propriété de se concentrer dans la seule tumeur. Huit minutes après l'injection, la concentration du bore est à son apogée. On appuie sur un bouton, une plaque se lève, et les neutrons viennent bombarder le bore, qui se désintègre en détruisant du même coup les cellules cancéreuses. Au bout de 20 minutes, on arrête l'opération pour éviter d'atteindre les parties saines.

— « Nous n'avons encore guéri aucun malade, constate le Dr Farr, mais nous possédons déjà la preuve que des tumeurs ont été détruites par ce procédé, alors qu'elles n'étaient justiciables d'aucune autre thérapeutique. Nous avons donc bon espoir. »

Comptons bien : 1° recherche d'une substance chimique ; 2° recherche d'un vaccin ; 3° destruction atomique de la tumeur. Cela fait trois méthodes à l'œuvre.

Il va sans dire que ces trois méthodes offrent de nombreuses variantes et que, dans les hôpitaux, des centaines de chercheurs sont au travail, pour découvrir le remède. Il se pourrait que tous les cancers ne soient pas justiciables du même remède et qu'il y ait à prendre dans les trois sortes de méthode.

Terminons ce trop bref exposé en disant que le grand cyclotron de Berkeley, puissant de 350 millions d'électrons-volts, a pu être utilisé pour l'obtention d'un « bistouri atomique ». Au lieu d'opérer avec les bistouris ordinaires, on pourrait avoir recours à celui-là.

— « Nous ne savons pas encore, dit le Dr Carlson, si cette méthode apportera des avantages considérables par rapport au procédé chirurgical déjà utilisé, mais nous savons qu'elle présente un immense intérêt : elle n'est ni douloureuse, ni dangereuse, ce qui est précieux pour les patients déjà très affaiblis par le mal. »

La « médecine atomique », dont on sait qu'elle emploie aussi la « bombe au cobalt » est donc au travail un peu partout dans le monde. Le cancer est combattu avec une farouche persévérance. Il faut espérer qu'il sera finalement vaincu.

IV

Ebullition de l'Afrique

« L'Afrique de 1959, l'Afrique noire notamment... apparaît à l'observateur comme une sorte de volcan . la température psychologique y est haute ; de temps en temps, dans cette masse humaine mouvante, se produit une explosion, il y a des flammes, des crépitements, des cris : c'est une insurrection politique ou une flambée de passion religieuse : l'ensemble de cette lave, çà et là, déjà se solidifie en des formes bien marquées, ailleurs on hésite encore, on dérive, on ne sait pas bien vers quelle direction... »

Ces lignes sont écrites par le R. P. J. Masson, S. J., dans *Vivante-Afrique* de janvier-février 1960, sous le titre : « *L'Eglise se penche sur les grands problèmes de l'Afrique.* »

Lisons cet article en insistant sur les points qui nous paraissent les plus importants :

1° *Les relations interraciales.* — Il s'agit des rapports entre « blancs et non-blancs », et ici l'Eglise est nettement opposée au racisme qui ravage l'Afrique du sud. Mais il y a aussi une tension raciale entre Africains et Asiatiques, notamment à Durban, en Afrique orientale et en Ruanda-Urundi. Enfin, il y a malheureusement encore des oppositions à l'intérieur même de la race africaine !

Partout l'Eglise joue de son mieux un rôle de rapprochement et de pacification entre les races ou les tribus.

2° *Le domaine social.* — Un second foyer brûlant de revendications se rencontre dans le domaine social, et surtout en raison de l'*injustice sociale*, marquée par l'*inégalité des salaires*. Les travailleurs manuels en Afrique sont traités d'une manière lamentable, au point que leur revenu moyen est l'un des plus bas du monde. Il y a opposition entre les gros salaires des Européens et de quelques Africains privilégiés et les salaires insuffisants des travailleurs ordinaires. Comme l'a très bien dit Pie XII :

« La richesse économique d'un peuple ne consiste pas proprement dans l'abondance des biens, mais dans leur juste distribution. »

Récemment, les évêques de Haute-Volta ont cité cette parole pour réclamer « une législation défendant efficacement les intérêts des plus pauvres, qui sont toujours en même temps les plus faibles. »

Les évêques du Congo et d'autres encore ont fait des appels du même genre. Il y a une trop grande différence entre la rétribution du travail manuel et le travail de bureau. Il en résulte presque partout un péril marxiste, le communisme se posant en défenseur des ouvriers. Danger aussi d'un syndicalisme totalitaire, appuyé sur l'Etat.

3° *Le domaine politique.* — Un intense mouvement porte les peuples africains vers l'indépendance politique. Or, cette indépendance exige une maturité politique parfois difficile à obtenir. Il ne suffit pas qu'il y ait à la tête du mouvement une tête vigoureuse.

On ne saurait douter que des élites remarquables soient déjà sorties des profondeurs de la race africaine. Mais bien des périls apparaissent ici : en premier lieu, des rivalités de personnes, qui opposent, dans un jeune Etat, des intelligences équivalentes mais ordonnées différemment et des ambitions rivales. En second lieu, des insuffisances de personnel administratif qui laissent les gouvernants au dépourvu dans l'organisation de l'Etat. L'Afrique n'a pas, à beaucoup près, tous les techniciens dont elle aurait besoin. Où les trouvera-t-elle ? Il n'est pas indifférent de savoir d'où ils viennent et ce qu'ils apportent avec leurs connaissances techniques. En troisième lieu, les jeunes Etats ont à se prémunir comme une tendance aux monopoles simplificateurs, notamment en matière scolaire, et en matière de partis politiques. Les évêques de

Haute-Volta et ceux de Ruanda-Urundi ont élevé la voix contre tout régime d'oppression et de tyrannie, sous quelque forme que ce soit. Ils ne cessent de rappeler l'importance capitale des valeurs spirituelles, trop souvent subordonnées aux valeurs purement économiques.

4° *Le domaine culturel.* — Point brûlant de l'Afrique actuelle, cette recherche ou le réveil d'une individualité culturelle propre : ce que les écrivains des milieux français ont appelé « la négritude ». Lors de la récente réunion des Ecrivains et artistes noirs, à Rome, on a pu constater qu'un groupe marxiste se manifestait avec grande activité, dans la réunion, mais il ne put empêcher l'assemblée de donner à l'élément religieux la place qui lui revient dans la tradition africaine. Et quand il fut question d'aller au Vatican, après quelques hésitations et discussions, finalement tous consentirent à s'y rendre et l'impression produite par la bonté du pape fut très profonde sur tous. Mais surtout, les délégués noirs furent heureux d'entendre affirmer par le pape la légitimité d'une recherche d'une base commune culturelle pour l'Afrique, en conformité avec ses traditions propres.

5° *Le domaine religieux.* — Enfin, le problème le plus grave et le plus brûlant pour l'Afrique actuelle est évidemment celui de la religion. Dans sa tradition l'Afrique est essentiellement spiritualiste, théiste et religieuse. Elle ne doit pas verser dans le marxisme matérialiste, si elle veut rester dans sa ligne ancestrale. Mais le théisme a des formes diverses. Et justement, c'est là le problème des problèmes.

Dans l'ensemble, les grands dirigeants africains sont favorables à la religion. On ne peut citer que M. Sekou Touré, qui ait montré des attaches marxistes et se soit révélé favorable à un « laïcisme » du genre radical de chez nous. A Madagascar, quand il s'est agi de la Constitution, les évêques ont fait allusion, dans une lettre pastorale, à la présence du nom de Dieu dans le préambule de cette Constitution. Et leur vœu a été compris. Parmi les autres dirigeants africains, on distingue des chrétiens « non embrigadés » comme M. Nkrumah, le dictateur du Ghana, — d'autres sont chrétiens plus ou moins fervents, — d'autres viennent des milieux les plus déclarés de l'Action catholique ou sociale.

On ne peut dire que la religion soit gravement menacée actuellement en Afrique. Le péril le plus grave serait dans le courant totalitaire qui semble animer quelques jeunes Etats. Ce courant a abouti, au Ghana, à la confiscation de toutes les écoles catholiques, au nombre de 210. Et il a fait de même envers un plus grand nombre encore d'écoles presbytériennes. Les œuvres de charité, jugées indispensables et irremplaçables, n'ont pas été touchées. La religion, comme telle, est uniquement attaquée par les tenants du marxisme et du laïcisme, ou encore par des propagandistes travaillant pour un Islam inféodé à la politique.

En fait, les divers partis, et les groupements religieux eux-mêmes, ne manifestent actuellement qu'un désir : *vivre en paix.* Au Congrès de Rome, dont nous avons parlé plus haut, une commission ou sous-commission de théologie fonctionna. Elle comprenait un musulman, un vaudouisant, un spécialiste de l'animisme africain, un pasteur anglican et trois prêtres catholiques, dont l'abbé Sastre, du Dahomey. Et cette sous-commission déclara que, dans la crise actuelle, une responsabilité difficile et lourde lui incombait, « notre culture africaine risquant de perdre ce qui fait son originalité, si l'esprit profondément religieux qui l'inspire venait à s'éteindre. »

Cette sous-commission essaya de préciser ce qui était commun à toutes les religions en présence, afin de maintenir la paix entre elles.

« Les valeurs fondamentales de la personnalité culturelle (de l'Afrique), qui peuvent permettre un vrai dialogue entre les différentes religions, peuvent se ramener aux suivantes : croyance foncière en une Force transcendante, dont l'homme tire son origine, dont il dépend et à laquelle il tend ; sens d'une solidarité vitale (entre tous les hommes, vivants et ancêtres) ; union vitale entre le spirituel et la vie pratique. »

Le même texte parle non d'une opposition entre les religions diverses, mais d'un *enrichissement mutuel,* dans la « grande tolérance africaine ».

Il est clair que cette sous-commission n'avait pas à se prononcer sur la supériorité de telle ou telle religion. Sa composition le lui interdisait, et elle devait se borner à une résolution pratique, le respect mutuel. Les Etats, s'ils se conforment à cette consigne, seront donc « neutres » mais d'une neutralité sympathique et favorable aux forces spirituelles.

Actuellement — exactement en 1957 — on compte 227 millions d'Africains. Sur ce nombre, 21 millions de catholiques et 3 millions 1/2 de catéchumènes, soit 10 % du total. Cette position est forte, mais elle doit le devenir davantage, par le développement intensif des cadres africains. En 1957, les prêtres africains ne constituaient que 16 % du total, qui était de 1811. Les évêques africains ne sont encore que 10 % environ du total. Ces pourcentages seront sûrement rapidement dépassés. C'est ainsi que dans la Délégation apostolique de Dakar, qui vient d'être confiée à Mgr Maury — vers qui vont tous nos vœux de succès — on compte actuellement (1959), 498 prêtres africains sur un total de 2.181, ce qui donne un pourcentage de 23 % pour les prêtres africains.

Terminons cet exposé en rappelant qu'au Congrès liturgique missionnaire de Nimègue, qui a eu lieu du 12 au 19 septembre 1959, on a formulé le désir d'une certaine adaptation de la liturgie en Afrique, par l'admission, auprès des rites essentiels et universels, de certains rites locaux africains, pourvu qu'il s'agisse de rites non-superstitieux, dont s'entoure taditionnellement, en Afrique, l'initiation ou le mariage. Il y aurait lieu aussi d'examiner les diverses bénédictions. Mais il est bien entendu que ce ne sont là que des suggestions et non encore des décisions, car ces dernières ne peuvent intervenir que sous le couvert de la hiérarchie de l'Eglise à tous ses échelons.

On ne peut en tout cas que se féliciter de voir comment — avec quelle hauteur de pensée et quelle prudence et sagesse d'expression — se sont manifestés les groupes épiscopaux africains, à une date

récente : lettres épiscopales de Madagascar, de la Côte d'Ivoire, du Congo belge, de l'Afrique du sud, de la Haute-Volta. La doctrine catholique a été magnifiquement exposée, dans ces lettres, sur tous les grands problèmes africains actuels : raciaux, sociaux, politiques, culturels et religieux.

L'Afrique actuellement, en y comprenant les catéchumènes, ne compte pas moins de 25 millions de catholiques. Il s'agit de garantir leur persévérance et leurs progrès. Et c'est là sûrement un beau thème à introduire dans nos prières quotidiennes pour l'Eglise.

V

Champollion et les hiéroglyphes

Tout le monde sait que le créateur de l'égyptologie antique, en France et dans le monde, est Champollion. Il y a eu trois savants de ce nom : l'aîné est connu sous le nom de Champollion-Figeac, comme son fils du reste. Entre les deux se situe notre Champollion, l'égyptologue, surnommé le Jeune. C'est E. Doblhofer qui nous en parle, dans *Miroir de l'Histoire* de février 1960, sous le titre : « *Quand Champollion déchiffrait les hiéroglyphes* ».

Ce Champollion junior naquit douze ans après son aîné, à Figeac, dans le Lot. Il paraît que la mère était malade, avant sa naissance, et que le père, un libraire de la ville, eut recours à un sorcier-guérisseur, nommé Jacquou. Celui-ci guérit en effet la femme, annonça la naissance d'un fils, et fit la prédiction suivante :

— « De votre maladie naîtra un garçon qui sera une lumière des siècles à venir. »

Dans la famille, on y crut fermement. L'enfant fut appelé Jean-François. L'un de ses parrains était son frère aîné, Jacques-Joseph. Comme il est né en 1790, il se trouve grandir, sans le savoir, au milieu des pires agitations révolutionnaires. Mais fils de libraire, il grandit parmi les livres, il aime la lecture, il a une étonnante mémoire et retient tout ce qu'il lit. Son frère Jacques-Joseph consacre ses heures de loisir à l'instruire. Et en 1797, il nourrit quelque temps l'espoir de se rendre en Egypte avec Bonaparte. Il s'emballe pour ce projet et il enflamme son cadet pour l'Egypte. En fait, Jacques-Joseph échoue à Grenoble, comme employé de commerce, alors que le voyage en Egypte n'a pu se réaliser. Son jeune frère, à Figeac, poursuit ses études. Au collège, il est mauvais élève, très faibe en calcul surtout. Mais il se révèle très brillant dans les langues. Il apprend en se jouant le latin et le grec, et il pourra citer de mémoire de grandes tirades de Virgile ou d'Homère. En 1798, le numéro 37 du *Courrier de l'Egypte*, auquel son aîné s'était abonné, vient leur apprendre la découverte de la fameuse « pierre de Rosette » — bilingue. Mais voici que Jean-François rejoint son frère à Grenoble, en 1801. Il y suit les cours de l'école, très réputée de l'abbé Dussert. Il a 11 ans, et il apprend l'hébreu ! Dès l'année suivante, il stupéfie les inspecteurs scolaires par sa connaissance de la Bible en hébreu !

En la même année, Jean-Baptiste Fourier, auteur de la grande introduction historique du monument intitulé « *Description de l'Egypte* », fruit de l'expédition de 1798, est nommé préfet à Grenoble. Le nouveau préfet tient à inspecter lui-même les écoles. Il tombe sur Jean-François Champollion, remarque ses aptitudes exceptionnelles et l'introduit dans ses collections personnelles. Jean-François est ravi. Mais le désir de déchiffrer les hiéroglyphes naît dans son esprit. Et il n'a que 12 ans ! Il couvre toutes les surfaces libres à sa portée de signes graphiques bizarres qu'il appelle ses hiéroglyphes. Il fouille avec passion les auteurs de l'antiquité qui ont parlé de l'Egypte : Hérodote, Strabon, Diodore, Pline, Plutarque. Il veut tout savoir de l'ancienne Egypte. Ses professeurs, et notamment l'abbé Dussert, sont très satisfaits de lui. Le frère aîné, toujours attentif, le récompense en lui donnant la permission et les moyens d'apprendre trois nouvelles langues : l'arabe, le syriaque et le « chaldéen ». De l'école Dussert le jeune garçon passe au lycée de Grenoble, comme interne. Il y souffre durement de la discipline semi-militaire et très opposée à ses goûts. Heureusement, dans l'intervalle il rencontre un ancien moine *copte*, qui, pour services rendus à l'armée française, en Egypte, a été nommé professeur d'arabe à Paris. C'est par le préfet Fourier, que Champollion fait sa connaissance, dans le temps même où il apprend que le copte n'est autre chose que l'ancienne langue de l'Egypte. Il faut donc apprendre le copte et il s'y applique avec enthousiasme. Dans l'ingénuité de sa jeunesse, il se croit bientôt en mesure de publier son premier livre qui aurait pour titre : *L'Egypte sous les Pharaons*. Le 1er septembre 1807 — il a 17 ans — il lit son introduction à l'Académie de Grenoble. Il tremble pendant sa lecture, semblant lire sur les visages de la défiance. Pas du tout, le président Renauldon l'embrasse, quand il a fini et le proclame membre du cénacle delphinois.

Peu après, Jean-François se rend à Paris. Il se présente à l'illustre Sylvestre de Sacy, considéré comme le grand maître alors des études orientalistes. Sacy est profondément touché par cette rencontre, mais juge prématurée la publication de l'ouvrage du jeune homme. Celui-ci suit à Paris des cours d'hébreu, de « chaldéen » et syriaque, de persan, de sanscrit, d'arabe et de grec. Dès 1808, il est capable de remplacer, à l'occasion, l'un des ses maîtres de conférence. Mais c'est le copte qui l'intéresse le plus.

Il a retrouvé dom Raphaël. Et il écrit :

— « Je veux savoir l'égyptien comme mon français... Enfin, je suis si Copte que pour m'amuser je traduis en copte tout ce qui me vient à la tête : je parle copte tout seul, vu que personne ne m'entendrait... »

— « Je travaille beaucoup avec dom Raphaël et je *raque* déjà très joliment l'arabe ; je fais des verbes, je traduis des dialogues, je fais des thèmes... ».

Ses progrès sont si grands qu'un jour un Arabe authentique, l'entendant parler, le prend pour un frère de race et lui fait son salamalek.

En 1808 aussi, Jean-François commence à étudier la « pierre de Rosette », sur une copie — car les Anglais se sont assuré l'original. Et il constate que cette pierre contient en réalité trois inscriptions parallèles : la première en caractères

hiéroglyphiques, la seconde en caractères démotiques, la troisième en grec.

Il va donc, pendant des années, s'acharner à comparer signe par signe, ces trois inscriptions qui n'en font qu'une en trois langues. Il admet qu'entre les hiéroglyphes et le démotique, il y a eu une langue intermédiaire qu'il appelle « hiératique ». En mai 1821, il est capable de traduire un texte, signe par signe, du démotique en hiératique, et de là en hiéroglyphes. Le jour même de son 31e anniversaire, le 23 décembre 1821, il a l'idée de dénombrer les signes hiéroglyphiques de la pierre de Rosette, et de les comparer au total des mots grecs. Il trouve 486 mots grecs, et 1419 signes hiéroglyphiques. Il est donc bien obligé d'admettre que chaque signe hiéroglyphique ne correspond pas à un mot entier, comme on le croyait couramment.

En janvier 1822, il se trouve en face d'une lithographie reproduisant l'inscription hiéroglyphique de Philæ, en Egypte. Il y reconnaît avec émotion les noms de Ptolémée et de Cléopâtre. Il a ainsi en sa possession douze signes hiéroglyphiques. Enfin, le 22 août 1822, il est en mesure de présenter à l'Académie un traité sur le démotique, et Sacy en est si satisfait qu'il propose que l'œuvre de Champollion soit publiée aux frais de l'Etat.

Mais il poursuit ses recherches. Il étudie tout ce qui vient d'Egypte, toutes les inscriptions, et il tire surtout de précieux renseignements des cartouches royaux, se trouvant sous des statues connues. Mais jusque-là, il n'avait guère reconnu que des noms de basse époque, voire de l'époque romaine. Le 14 septembre 1822, il déchiffre une inscription envoyée par l'architecte français Huyot et il croit pouvoir lire le nom de Ramsès ! Dans la même inscription, ne serait-ce pas Thoutmès ou Thoutmosis ?... Il se concentre, réfléchit, compare les signes. Enfin, il n'y tient plus et se précipite chez son frère, à l'Institut, en lui criant : « *Je tiens l'affaire !* » Sur quoi, il tombe évanoui. Pendant cinq jours, il est au lit, près de mourir. Mais il se remet, et rédige un mémoire resté célèbre . *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes.* Ce document est présenté à l'Académie, le 27 septembre 1822. Dans tout le monde savant, il provoqua une émotion intense, mais en Angleterre on essaya de réserver à un savant britannique, Young, l'honneur de ces découvertes, sans succès d'ailleurs.

Malgré les oppositions et les persécutions, Champollion put poursuivre ses travaux et les mener à leur terme. Il eut la joie d'aller en Egypte et il y passa les plus beaux jours de sa vie comme s'il eût parcouru le domaine de ses ancêtres. Il avait si bien étudié l'Egypte qu'il s'y sentait partout chez lui. Il semble qu'il ait trouvé aussi dans les chambres funéraires les germes de la maladie qui allait l'emporter à l'âge de 42 ans. Le 4 mars 1832, il succombait à une attaque d'apoplexie causée par la tuberculose et le diabète.

VI

Le Dieu de Jaurès

Le 7 janvier 1960, le journal *L'Express* a publié des pages de Jaurès sur Dieu, et le même journal renvoyait à un ouvrage à paraître sous le titre : *La Question religieuse et le socialisme.* C'est ce qui a fourni au P. J.-M. Le Blond l'occasion de donner aux *Etudes* de février 1960 un article sur « *Le Dieu de Jaurès* ».

La première observation qui s'impose, c'est que les pages de Jaurès « datent » terriblement. Elles portent la marque « d'un scientisme encore naïf et d'un rationalisme abstrait ». Mais ces pages ne donnent pas l'impression de la négation totale de Dieu, chez leur auteur. Jaurès, dans un ouvrage connu, a proclamé son adhésion à l'athéisme pratique de Jules Ferry. C'est lui-même qui raconte qu'il avait posé à Jules Ferry, cette question :

— « Mais enfin, vous n'êtes pas un empirique, vous avez une conception générale du monde et de l'histoire. Quel est votre but ?... » Il réfléchit un instant, continue Jaurès, comme pour trouver la formule la plus décisive de sa pensée : « Mon but, c'est d'organiser l'humanité sans dieu et sans roi. » S'il eût ajouté « et sans patron », c'eût été la formule complète du socialisme. »

Mais dans les pages qu'on vient de publier. Jaurès admet Dieu, bien que ce ne soit pas le Dieu du christianisme :

— « Le christianisme, écrit-il, se meurt philosophiquement, scientifiquement, politiquement. »

Cette sentence de mort fait écho à de nombreuses sentences analogues depuis le fameux article de Jouffroy : *Comment les dogmes finissent,* mais elle n'a pas eu plus d'influence sur la vie de la foi chrétienne !

Jaurès admire l'homme-Jésus, et s'il prétend, non sans outrecuidance, le mieux comprendre que les chrétiens ; il n'admet pas qu'il ait été Dieu. La divinité du Christ entraîne, en effet, à ses yeux l'autorité absolue de l'Eglise et par suite la « théocratie » avec toutes ses séquelles politiques. Comme on le voit, c'est parce qu'il confond théologie et politique, c'est parce qu'il se révolte contre l'autorité « politique » de l'Eglise, que Jaurès refuse le dogme chrétien.

Mais il essaie de justifier philosophiquement son refus. Et voici son raisonnement, si on peut l'appeler ainsi :

— « Il est absurde qu'un individu concret, soumis à la loi du temps et de l'espace, soit absolu... La philosophie admet que tous les êtres finis peuvent aspirer à l'infini et à l'absolu ; elle n'admet pas qu'un seul être ait pu accaparer l'infini, monopoliser l'absolu. »

« Il est absurde » !... C'est bientôt dit. Mais un philosophe ne devrait pas se contenter d'un verdict aussi sommaire. Ce qu'on lui demande ce sont des preuves. Jaurès n'en donne point et pour cause. Il s'indigne de ce qu'un seul homme ait pu « accaparer l'infini et l'absolu ». Nous ne voyons pas comment on peut dire cela de Jésus, qui est venu justement pour nous communiquer l'infini et l'absolu, bien loin de l' « accaparer » !

Il a manqué à Jaurès de dépasser le pauvre scientisme de son temps, de reprendre l'Evangile objectivement et sans préjugés. Il aurait dû essayer de se remettre en face de cet homme qu'il admirait, Jésus, si équilibré, si maître de lui-même, si doux, si humble de cœur et cependant d'une si souveraine autorité. Il aurait dû réfléchir à ses propres affirmations, car il n'est pas douteux que

Jésus, tout en s'appelant « le Fils de l'Homme », s'est dit le « Fils de Dieu » et qu'il est mort sur cette affirmation.

Et en conformité avec cette affirmation il aurait dû constater la sérénité parfaite avec laquelle Jésus se comporte en Dieu et non en homme comme les autres. Il se proclame « innocence absolue » : « Qui de vous me convaincra de péché ? » Il veut qu'on l'aime par dessus tout et tous : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi » ! Il se donne pour le maître du péché, comme maître de la Loi. Et il fait appel à ses miracles pour confirmer la valeur absolue de ses dires. C'est ainsi qu'il a fait naître la foi dans le cœur de ses disciples et cette foi reste la nôtre. Il a manqué à Jaurès de comprendre la puissance de cette foi, chez les martyrs, chez les confesseurs, chez les vierges, chez les apôtres et les mystiques de tous les siècles.

Il aurait alors compris que Jésus — notre Jésus — n'a pas « accaparé l'infini et l'absolu », mais qu'il ne s'est incarné que pour nous donner l'infini et l'absolu !

Et pourtant, Jaurès, dans les pages analysées, admet Dieu, sans passer par l'Eglise ou par le Christ. Il le considère comme imposé à l'homme par la simple raison. Nous dirons, un peu plus loin, comment, sous ce rapport, il est d'accord avec la doctrine de l'Eglise, qui enseigne que Dieu peut être connu et prouvé par la raison. C'est à la lumière de la raison, que Jaurès déclare recevoir le témoignage des religions, mais de toutes, et non pas seulement celle d'une religion privilégiée.

« Chez lui, pas de mépris pour les religions, mais une sympathie, une sympathie un peu supérieure. Il voit en elles « un mélange de lumière et d'ombre » et pense les dépasser en exprimant leur âme unique et rationnelle. »

En somme, il ne garde des religions que ce que nous appelons l'argument du « consentement universel ». Mais il a aussi un argument plus personnel et plus profond, tiré de « l'un et du multiple ». Seulement, son langage revêt ici une couleur panthéistique : qu'on en juge :

— « Si l'univers, dit-il, est une unité infinie ou une infinité une, comment n'y pas reconnaître l'expression de ce que l'humanité a toujours appelé : Dieu ? Car qui dit unité infinie dit par là même conscience infinie, c'est-à-dire Dieu. »

A quoi nous répondrions : comment pouvez-vous admettre que l'univers soit infini ? Comment pouvez-vous confondre la Cause première et les causes secondes ? Comment pouvez-vous noyer la « conscience infinie » de Dieu dans l'inconscient des êtres finis ?

Là où nous serions bien davantage d'accord avec Jaurès, c'est lorsqu'il remarque, avec le vieux proverbe, que si « un peu de science éloigne de Dieu, beaucoup y ramène ». Mais écoutons-le parler de la science telle qu'il la comprend et en particulier de l'hypothèse de l'évolution :

« La science, par le progrès même de ses affirmations et de ses hypothèses sur l'origine des êtres, dissipe peu à peu les préjugés contraires à la religion, qu'elle avait d'abord créés elle-même... C'est ainsi que *l'évolution, que quelques esprits superficiels ont considérée d'abord comme la ruine de l'idée religieuse, est au contraire la démonstration expérimentale de Dieu.* »

Si nous soulignons cette dernière affirmation, c'est qu'elle nous paraît capitale. Nous avons peur de l'évolution ; elle est au contraire la plus grande preuve de Dieu. Comment cela ? Parce qu'une évolution qui n'aurait pas eu de commencement serait arrivée à l'infini et comme nous en sommes loin, ce monde en évolution a nécessairement commencé. Et pour qu'il puisse commencer, il faut faire appel à un créateur. En outre, cette évolution a un sens, une direction, elle va quelque part. Et cela aussi exige un Dirigeant, qui est Dieu. Ici Jaurès tend la main à Teilhard de Chardin, comme le note l'article que nous résumons.

Là où nous sommes d'accord avec Jaurès c'est quand il écrit :

— « Il ne faut pas que la religion puisse apparaître aux hommes comme quelque chose d'extérieur à la vie elle-même, il faut qu'elle soit la vie même. »

Très juste, mais il ignore le chemin qui conduit à cette nécessité, le chemin de la présence de Dieu, de l'appel à Dieu par la prière, de l'adhésion à Dieu par l'obéissance à ses préceptes, par le recours à ses sacrements, par la vie de la grâce s'étendant à la vie tout court. Et nous ne le comprenons plus quand il ajoute cette énormité d'orgueil :

— « J'ose dire que l'humanité comprendra et aimera d'autant plus le Christ qu'elle pourrait à la rigueur se passer de lui. »

Paradoxe insoutenable, méconnaissance complète de ce qu'est venu faire le Christ : à savoir réaliser, par nous, en nous, avec nous, « le Christ total ».

En concluant, notre article constate combien les pages de Jaurès sont « pauvres dans leur philosophie ». Et pourtant

« on croit y entendre un appel, on y discerne une exigence d'absolu, on y trouve tout au moins posée la question souveraine. »

VII

La connaissance naturelle de Dieu

Cet examen de quelques pages de Jaurès nous invite à rappeler l'enseignement de l'Eglise au sujet de la connaissance de Dieu. Dans la *Civiltà cattolica* du 2 janvier 1960, le P. M. Serra, S. J., étudie précisément « *Le magistère de l'Eglise, au sujet de la connaissance naturelle de l'existence de Dieu.* »

Pendant des siècles, l'Eglise a pu s'abstenir de définir ce point. Sa première intervention remonte à 1834. Mais depuis ce temps, le magistère de l'Eglise a eu très souvent à se prononcer.

Au début du XIX^e^ siècle, les catholiques eux-mêmes subissent la double influence des systèmes post-cartésiens, qui ont jeté le discrédit sur la scolastique médiévale, et de la critique de la raison pure instituée par Emmanuel Kant. Beaucoup n'ont plus confiance dans les démonstrations rationnelles de l'existence de Dieu. Et pourtant, les écrivains catholiques ne veulent pas pour autant abandonner l'idée de Dieu. Ils se réfugient donc en deux positions qu'ils croient plus sûres : le *tradionnalisme* et l'*ontologisme*.

1° Le *traditionnalisme rigide* est celui de de Bonald, Lamennais, Beautain et Bonnetty. Il professe que la raison humaine est purement passive à l'origine et qu'elle ne passe à l'activité que par l'intervention de la *tradition*, qui découle elle-même de la *révélation primitive*. C'est Dieu qui a révélé aux hommes son existence. Ils y ont cru, et nous devons y croire parce que toute l'humanité a cru. Grégoire XVI, par un bref du 20 décembre 1834, loua la condamnation par son évêque de Bautain, professeur à Strasbourg, qui soutenait ces idées. Bautain consentit à souscrire, le 8 septembre 1840, 6 propositions dont la première était ainsi conçue :

« Le raisonnement peut démontrer l'existence de Dieu avec certitude. La foi, don céleste, est postérieure à la révélation, par conséquent elle ne peut pas être convenablement invoquée pour prouver l'existence de Dieu contre l'athée. »

Cette même proposition fut souscrite en 1855, par Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*. Mais à l'existence de Dieu, qui peut être prouvée avec certitude par la raison, on ajoutait deux autres vérités : la spiritualité de l'âme et la liberté de l'homme.

2° Le *traditionnalisme mitigé* était celui d'Ubaghs, professeur à l'université de Louvain. Il soutenait que la raison humaine possède bien une activité intrinsèque suffisante en soi, mais qu'en fait, elle a besoin de l'instruction sociale et en définitive d'une révélation, non pour une démonstration de la vérité, mais comme d'une condition nécessaire pour arriver à affirmer l'existence de Dieu et les principes de la vie morale et religieuse avec certitude. La Congrégation de l'Index estima d'abord que cette opinion devait être amendée, puis, après un nouvel examen, par trois lettres situées entre octobre 1864 et août 1866, elle condamna cette doctrine du professeur de Louvain.

3° A l'opposé du traditionnalisme, le courant que nous avons appelé l'*ontologisme* fut professé par Gioberti, en Italie, Ubaghs et Laforêt, en Belgique, Hugonin et Branchereau, en France. Un décret du 18 septembre 1861 condamna cette opinion qui soutenait que Dieu n'est pas démontrable, parce qu'il est *le premier intelligible*, et qu'il est perçu par intuition et non par raisonnement. On trouverait quelque chose de semblable chez Rosmini (condamnation, le 14 décembre 1887), et plus près de nous chez Bergson.

Toutes ces opinions furent écartées par le Concile du Vatican, dans sa *Constitution dogmatique de la foi catholique*, troisième session du Concile, en date du 24 avril 1870. Il y est dit :

« La même Eglise notre sainte Mère tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine, au moyen des choses créées. »

— Canon 1 : « Si quelqu'un dit que Dieu, unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, ne peut, par le moyen des choses qui ont été faites, être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine, qu'il soit anathème. »

Après cette condamnation catégorique on pouvait croire que le problème était tranché définitivement. Et cependant il fut remis en cause dans le *modernisme*, au début du XX^e^ siècle. Les tenants de cette hérésie étaient plus ou moins imbus de l'agnosticisme kantien, ou du sentimentalisme de Schleiermacher, et ils ne fondaient la foi en Dieu que sur les exigences de la « raison pratique » ou sur le sentiment. Le protestant Sabatier écrivait :

« Dieu n'est pas un phénomène que l'on puisse observer en dehors de nous, ni une vérité démontrable par un raisonnement logique. Celui qui ne le sent pas dans son cœur, ne le trouvera pas hors de lui-même. » (Dans *Esquisse d'une Philosophie de la religion*, Paris, 1897, p. 379).

Un article retentissant d'Edouard Le Roy, dans la *Revue de métaphysique et de morale* (1907, p. 17 et s.), affirmait que les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu sont périmées et que toute leur force, par delà le raisonnement de pure apparence logique, venait de l'intuition qu'elles véhiculaient. La preuve par la *causalité* serait donc sans force. Mais il reste l'*expérience intérieure et immanente*.

Contre ces théories modernes, l'Eglise a réagi avec vigueur. Le décret *Lamentabili*, du 3 juillet 1907, condamna les erreurs modernistes et l'Encyclique *Pascendi*, du 8 septembre suivant, leur donna le coup de grâce. Elle condamnait spécialement l'*agnosticisme*, c'est-à-dire le système philosophique selon lequel tout ce qui n'est pas objet de la science expérimentale, appartient à l'Inconnaissable. La raison humaine serait donc enfermée dans les phénomènes et elle ne peut les dépasser. Il lui est impossible de prouver l'existence de Dieu par les choses visibles. La religion elle-même est un phénomène. La raison peut donc le connaître, mais elle ne peut en justifier le contenu que par la voie d'*immanence*.

L'Eglise refusa nettement d'admettre ces vues soi-disant modernes. Le 1^er^ septembre 1910, Pie X imposait, dans des conditions déterminées, à tous ceux qui avaient charge d'enseigner dans l'Eglise, le célèbre « Serment anti-moderniste ». En voici la formule la plus caractéristique :

— « Je N..., embrasse fermement et reçoit toutes et chacune des vérités qui ont été définies, affirmées et déclarées par le magistère infaillible de l'Eglise et surtout les points de doctrine qui s'opposent aux erreurs modernes. En premier lieu, je professe que Dieu, principe et fin de toutes les choses, peut être connu et par conséquent aussi démontré, de manière certaine, par la lumière naturelle de la raison, au moyen des choses créées, c'est-à-dire des œuvres visibles de la création, comme la cause est connue par ses effets. »

Enfin, à une date plus récente encore, Pie XII, dans l'Encyclique *Humani generis* du 12 août 1950, a condamné ce qu'on appelait alors « la théologie nouvelle ». Cette théologie continuait à affirmer que « la raison humaine, sans l'aide de la révélation divine et de la grâce, est impuissante à démontrer, par des arguments déduits des choses créées, l'existence d'un Dieu personnel. »

Assurément, la raison humaine peut être obscurcie par les passions, en sorte que les « bonnes dispositions morales » soient d'une grande utilité pour son fonctionnement normal, mais ce ne sont pas les bonnes dispositions morales qui lui confèrent son pouvoir intrinsèque.

En dernier lieu, signalons la condamnation, le 17 juin 1958, par le Saint-Office, de quatre ouvrages de l'abbé Duméry : 1° *Philosophie de la Religion,* 2 vol., Paris, 1957 ; — 2° *Critique et Religion,* Paris, 1957 ; — 3° *Le Problème de Dieu en philosophie de la religion,* Bruges, 1957 ; — 4° *La foi n'est pas un cri,* Tournai, 1957.

Dans ces ouvrages, les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu sont ramenées à une « vieille habitude » qui n'est plus qu'un « exercice d'école ». Duméry se rattache à la philosophie de Husserl.

Il ne semble pas opportun d'insister ici sur ses idées. Retenons seulement ceci, qui est doctrine de l'Eglise : 1° la raison *peut* démontrer Dieu ; — 2° Cette vue de la raison est ensuite illuminée par la grâce et la foi ; — 3° Toute la personne humaine, sous la pression de la vie de la grâce et de la foi, greffée sur la raison, s'unit à Dieu de plus en plus profondément, comme Bonté, Vérité, Beauté souveraines, et désormais rien ne peut plus arracher Dieu à celui qui l'aime !

VIII

Au Congo belge

Dans *Le Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1960, Charles d'Ydewalle, sous une forme spirituelle et rapide, essaie de nous dire ce que signifie le grand remue-ménage qu'on remarque *au Congo belge.* C'est son titre. Il note d'abord que le 17 décembre 1959 la Belgique entière célébrait le cinquantième anniversaire de la mort de Léopold II. Que les temps sont changés !...

« Il fallait, pour plaire aux philanthropes de 1908, que l'Etat indépendant du Congo fût qualifié de colonie et que le Roi-Géographe se déchargeât de cette tâche, les indigènes du Congo trouvant dans cette situation nouvelle une promotion. Le 13 janvier 1959, il convenait à la philanthropie et aux progrès des lumières que le roi Baudoin proclamât sur les ondes l'indépendance de ce même Congo. »

En cinquante ans on a colonisé et décolonisé. Dans l'intervalle, le Congo a conquis un développement économique étonnant. Et à la récente « Conférence de la table ronde », il vient de voir consacrer son indépendance qui sera proclamée le 30 juin 1960.

Qu'ont fait les Belges au Congo, depuis 1880 ? Ils ne furent ni des négriers ni des conquistadors, mais des chefs d'entreprise, apportant leurs capitaux, leurs techniques, leur médecine, leur science. La malaria et la mouchce tsé-tsé ont disparu. Les gratte-ciel de Léopoldville sont là pour attester qu'on n'a pas perdu de temps. Sans la maudite colonisation, il n'y aurait aujourd'hui, au Congo, ni Elisabethville, ni Union minière, ni vaccination, etc. Tout semblait aller bien. Et tout allait changer.

Quand le roi, le 13 janvier 1959, annonça qu'on allait accorder l'indépendance au Congo, il y eut parmi les Européens du Congo, une vraie consternation. Il y avait parmi eux, comme dans notre Algérie, des « ultra ». Les Belges africains ne comprenaient pas ce qui prenait tout à coup les Belges de Belgique de « décider de ce qu'ils ne connaissaient pas et de coudre où ils n'avaient jamais taillé ». Pourquoi changer un ordre de chose qui assurait aux employés congolais les plus hauts salaires d'Afrique ? L'indépendance, pour ces Belges, est une invention des « bureaux de Bruxelles ». Ils oublient que les sanglants éclats du 6 janvier 1959, à Léopoldville, ne venaient pourtant pas des « bureaux de Bruxelles ».

Narquois, patients, sûrs du lendemain, les délégués noirs, assistent aux discussions entre les Blancs, et ils marquent les points. A vrai dire, ils n'ont pas tous les atouts en mains. Si les Blancs se chamaillent, les Noirs savent bien qu'ils ne sont pas eux-mêmes d'accord sur tous les points. Leur indépendance ne sera pas de tout repos. Ils le savent, mais ils sont d'accord au moins sur ce point : l'indépendance !

L'Eglise a depuis longtemps prévu ce qui arrive. Le Vatican a transformé en évêchés les « Vicariats apostoliques ». L'Eglise de Jean XXIII ne veut pas que l'on confonde le civil et le religieux, ni surtout que l'on en revienne au point de vue médiéval, alors que « le Pape et l'Empereur » étaient les « deux moitiés de Dieu ». Les missionnaires catholiques ont bien travaillé au Congo. Ce sont eux qui y ont éduqué les « évolués ». Ceux-ci sont en tête du mouvement congolais. Or, les Européens de là-bas étaient très réticents. Leur opinion se traduisait dans les phrases suivantes :

— « Proclamer l'Indépendance, confier le pouvoir à des enfants de ce genre, c'est un détournement de mineurs. »

— « Quand, dans la piste grillée du cirque, on dérange tous les agrès et tabourets, il est naturel que les fauves les plus doux deviennent méchants. Ils ne comprennent plus. »

Sur quoi, l'auteur de l'article note avec raison :

— « Psychologie sommaire de l'honnête industriel qui oublie que la politique, un jour, reprend ses droits, hors de l'usine, mais en bouleversant ses ateliers. »

En somme, après avoir colonisé avec conscience, et de manière magistrale, pendant cinquante ans, les Belges se hâtent de décoloniser. Que sera le nouvel Etat ? Le péril de demain a été bien révélé par les élections du 20 décembre 1959. Les tribus se sont retrouvées avec leurs rivalités ancestrales. Des hostilités se font jour entre elles. A Léopoldville les Bakongo sont environ 40 % de la population, mais les hommes venus du haut du fleuve leur veulent malemort. Même hostilité au Kasaï, entre Balubas et Luluas. Ailleurs, au Ruanda-Urundi, il en est de même. Caïn et Abel seront-ils demain aux prises ? Le Congo, si florissant, sous l'autorité belge, va chercher sa voie, à travers les tornades de sa grande forêt. Il est question d'un fédéralisme. Que donnera-t-il ? C'est le secret de l'avenir.

IX

Visite de de Gaulle à Staline

Le tome III des « *Mémoires de Guerre* » du général de Gaulle ayant paru, la revue *Historia* n° 157, en a publié des pages fort importantes sous le titre : *Ma visite à Staline.*

La guerre en était à son dernier stade. Le 2 décembre 1944, de Gaulle arrivait à Moscou, accueilli à la gare par Molotov. Le séjour des Français à Moscou allait durer huit jours. Avec de Gaulle, Bidault, son ministre des Affaires étrangères le

général Juin, Dejean, ambassadeur français à Moscou. Bidault et Dejean s'abouchèrent avec Molotov. Juin eut des entretiens avec le général Antonov. De Gaulle, lui, allait traiter avec Staline. Comment le voit-il ?

— « En sa personne et sur tous les sujets, j'eus l'impression d'avoir devant moi le champion rusé et implacable d'une Russie recrue de souffrance et de tyrannie, mais brûlant d'ambition nationale.

Staline était possédé de la volonté de puissance. Rompu par une vie de complots à masquer ses traits et son âme, à se passer d'illusions, de pitié, de sincérité, à voir en chaque homme un obstacle ou un danger, tout chez lui était manœuvre, méfiance et obstination. La révolution, le parti, l'Etat, la guerre lui avaient offert les occasions et les moyens de dominer. Il y était parvenu, usant à fond des détours de l'exégèse marxiste et des rigueurs totalitaires, mettant au jeu une audace et une astuce surhumaines, subjuguant ou liquidant les autres. »

Seul en face de la Russie, de *sa* Russie, Staline, l'aima à sa manière. Elle-même l'accepta comme un tsar pour le temps d'une période terrible et supporta le bolchévisme pour s'en servir comme d'un instrument. Les vieux rêves russes allaient se réaliser, à travers mille souffrances :

« Sa chance (de Staline) fut qu'il ait trouvé un peuple à ce point vivant et patient que la pire servitude ne le paralysait pas, une terre pleine de telles ressources que les plus affreux gaspillages ne pouvaient pas les tarir, des alliés sans lesquels il n'eût pas abattu l'adversaire, mais qui, sans lui, ne l'eussent point vaincu. »

Les entretiens entre de Gaulle et Staline, à plusieurs reprises naturellement, durèrent en tout quinze heures. Le général put voir sa politique, « grandiose et dissimulée ».

— « Communiste habillé en maréchal, dictateur tapi dans sa ruse, conquérant à l'air bonhomme, il s'appliquait à donner le change. Mais si âpre était sa passion qu'elle transparaissait souvent, non sans une sorte de charme ténébreux. »

Le premier entretient eut lieu, dans le cabinet de Staline, au soir du 2 décembre 1944. « Qu'il parlât ou non, Staline, les yeux baissés, crayonnait des hiéroglyphes. » Tout de suite, on disserta de l'Allemagne, dont la défaite était imminente. Alors que de Gaulle parlait de la ligne du Rhin, Staline ne voulut rien entendre, sans accord préalable avec les Anglais et les Américains. Par contre, sans discussion, il s'adjugeait, pour la Pologne future, la ligne Oder-Neisse.

— « Laissez-moi constater, remarqua de Gaulle, que si, à vos yeux, la question du Rhin ne saurait être dès à présent tranchée, celle de l'Oder l'est déjà. »

— « Staline garda le silence, tout en traçant des barres et des ronds... »

Soudain, il proposa un pacte franco-russe, pour se prémunir contre une nouvelle agression allemande. De Gaulle ne repoussa pas l'idée et rappela le pacte Laval de 1935, mais en ajoutant : « Pour ce qui est de moi, je ne suis pas Pierre Laval ! »

Il fut convenu que Bidault et Molotov mettraient sur pied un texte de traité. Les jours suivants, on négocia en effet. Un jour, le nom de Thorez fut prononcé par Staline. Devant le silence mécontent de de Gaulle, Staline dit :

— « Ne vous fâchez pas de mon indiscrétion. Je me permets seulement de vous dire que je connais Thorez et qu'à mon avis, il est un bon Français. Si j'étais à votre place, je ne le mettrais pas en prison.

Il ajouta, avec un sourire :

— « Du moins, pas tout de suite ! »

— « Le gouvernement français, répondis-je, traite les Français d'après les services qu'il attend d'eux. »

Dans l'intervalle des réunions de travail, les Russes faisaient aux Français les honneurs de la capitale. On voyait des dignitaires, des fonctionnaires, des généraux et leurs femmes. On assistait à des ballets, à des pièces, à des revues. Le dimanche, de Gaulle assista à la messe à Saint-Louis-des-Français.

— « Ceux des Russes, dit-il, avec qui nous prenions contact, qu'ils fussent une foule ou une élite, nous donnaient l'impression d'être très désireux de montrer leur sympathie, mais bridés par des consignes qui écrasaient leur spontanéité. »

On mit les Français en rapport avec les intellectuels catalogués « amis de la France », en particulier Victor Fink et Ilya Ehrenbourg, « tous deux remplis de talent, mais appliqués à ne s'en servir que dans le sens et le ton prescrits ». Cette impression, chez de Gaulle, du reste était constante :

« Tous, piaffants et contrariés, écrit-il, faisaient l'effet de pur-sang entravés. Un soir, nous réunîmes à l'ambassade tout le Moscou officiel. En fait de cordialité, rien ne manquait dans les propos. Mais on sentait peser sur l'assistance une inquiétude diffuse. Par système, la personnalité de chacun s'estompait dans une grisaille qui était le refuge commun. »

L'accrochage le plus sérieux se fit au sujet de la Pologne. De Gaulle avait fort bien compris que pour Staline c'était chasse gardée. Il parla de la Pologne comme d'une vieille amie de la France, mais en disant qu'elle devrait faire elle-même son destin, en toute liberté. Staline fit bien voir, par son langage grondant, mordant, éloquent même, que l'affaire polonaise était pour lui la principale. Il déclara qu'en face de cette nation trop souvent ennemie de la Russie dans le passé, la Russie avait pris un « grand tournant », qu'elle voulait l'avoir pour amie, mais à condition qu'elle fermât le couloir par lequel l'Allemagne pourrait attaquer la Russie. Tel était le sens de la frontière Oder-Neisse, bien arrêtée dans son esprit et sur laquelle on sentait qu'il ne reviendrait jamais. D'autre part, il se méfiait du gouvernement polonais en exil, ce qu'il appelait « les gens de Londres ». Il déclara avec brutalité qu'à ses yeux il n'y avait qu'un gouvernement polonais possible, celui du *Comité de Lublin,* formé sous l'égide des Soviets. Il affirma que les Polonais n'en voulaient pas d'autres, parce qu'ils savaient bien que c'était lui qui les avait libérés.

De Gaulle ne se laissa pas tromper par ces assurances massives. Il continua son exploration des desseins de la Russie. Il vit très bien qu'elle entendait faire la loi, d'une manière ou d'une autre, dans tous les pays qui seraient « libérés » par elle : Roumanie, Hongrie, Bulgarie. Mais il n'était pas question de favoriser les désirs de la France,

sur le Rhin. Tout tourna, dès lors, autour de la reconnaissance par la France du « Comité de Lublin » pour laquelle, toutefois, il n'y aurait, pour nous, aucune compensation. De Gaulle vit fort bien le piège et jusqu'au bout refusa toute reconnaissance du fameux Comité, bien qu'il eût accepté d'en recevoir les membres. De Gaulle avait d'autant plus de mérite à tenir bon pour la liberté de la Pologne, qu'il avait des raisons de croire que l'Amérique et l'Angleterre étaient résolues à « jouer la confiance vis-à-vis de Moscou. » Jamais la confiance ne pouvait être plus mal placée. L'Amérique et l'Angleterre ont commis là une faute à peu près irréparable.

Le 9 décembre, grand dîner offert par Staline.

« La table étincelait d'un luxe inimaginable. On servit un repas stupéfiant... Staline tenait des propos directs et simples. Il se donnait l'air d'un rustique, d'une culture rudimentaire, appliquant aux plus vastes problèmes les jugements d'un fruste bon sens. Il mangeait copieusement de tout et se servait force rasades d'une bouteille de vin de Crimée qu'on renouvelait devant lui. Mais, sous ces apparences débonnaires, on discernait le champion engagé dans une lutte sans merci. D'ailleurs autour de la table, tous les Russes, attentifs et contraints, ne cessaient pas de l'épier. De leur part une soumission et une crainte manifestes, de la sienne une autorité concentrée et vigilante, tels étaient, autant qu'on pût le voir, les rapports de cet état-major politique et militaire avec ce chef humainement tout seul. »

Quand l'heure des toasts fut arrivée, le tableau changea soudain et il se passa une scène extraordinaire.

Staline commença par prononcer des paroles aimables et chaleureuses pour la France et son chef, puis il salua les Etats-Unis et l'Angleterre. Mais ce qui était inattendu et ce qui fut inouï, c'est qu'ensuite, il leva au moins trente fois son verre pour boire à la santé des Russes présents. Il les désignait chaque fois par leur nom : Molotov, Béria, Boulganine, Vorochilov, Mikoyan, Kaganovitch, etc. Mais il ne s'en tint pas aux grands personnages du régime. Il criait par exemple :

— « Voronov » à ta santé ! C'est toi qui as la mission de déployer sur les champs de bataille le système de nos calibres. C'est grâce à ce système-là que l'ennemi est écrasé en largeur et en profondeur. Vas-y ! Hardi pour tes canons !...

— « Amiral Koutznetzov ! On ne sait pas assez tout ce que fait notre flotte. Patience ! Un jour nous dominerons les mers !... »

— « Yackovlev ! Je te salue ! Tes avions balaient le ciel ! Mais il nous en faut encore bien plus et des meilleurs. A toi de les faire ! »

Parfois, un mot de menace :

— « Novikov, nos avions, c'est toi qui les emploies. Si tu les emploies mal, tu dois savoir ce qui t'attend !...

— « Le voilà, ajoutait-il en pointant son doigt vers un autre ! C'est le directeur des arrières. A lui d'amener au front le matériel et les hommes. Qu'il tâche de faite comme il faut ! Sinon, il sera pendu, comme on fait dans ce pays !... »

En fait de toast, cela manquait de cordialité ! Ne dirait-on pas Saint-Just, sous la Révolution, rappelant aux généraux : la victoire ou la mort ! ... Chaque fois, en terminant son toast, Staline criait : « Viens ! » et l'interpellé quittait sa place pour venir choquer son verre contre le verre du maréchal, sous les regards des autres Russes rigides et silencieux !

Cette scène avait sans doute pour but d'impressionner les Français, par l'étalage de la force et de la discipline soviétiques. Mais l'effet produit sur de Gaulle fut exactement contraire. Il affectait de ne plus s'intéresser aux débats des diplomates, sur la question du Comité de Lublin. Staline s'en aperçut sans retard et prit le parti de surenchérir :

— « Ah ! ces diplomates, criait-il. Quels bavards. Pour les faire taire, un seul moyen : les abattre à la mitrailleuse ! Boulganine, va en chercher une !... »

Finalement, Georges Bidault déclara au général que les Russes s'obstinaient à introduire dans le pacte franco-russe quelque chose qui ressemblerait à une reconnaissance du Comité de Lublin.

— « Dans ces conditions, déclarai-je à Bidault, il est inutile et il devient inconvenant d'éterniser la négociation. Je vais donc y mettre un terme. »

Sans désemparer donc, il prit aimablement conge de Staline, en lui annonçant son départ, et en le remerciant de son bon accueil. Staline parut d'abord ne pas comprendre. Mais il le laissa partir, tandis que toute l'assistance paraissait frappée de stupeur. Molotov accourut. Il avait visiblement peur que Staline fît peser sur lui l'échec des négociations. Il essaya donc de renouer le fil. Peine perdue. De Gaulle tenait bon et voulait s'en aller. Le pacte franco-russe fut donc muet sur le Comité de Lublin. Il ne parlait que de la guerre à poursuivre contre l'Allemagne jusqu'à la victoire complète et des mesures à prendre contre un retour offensif de l'Allemagne. Il fut signé à 4 heures du matin, non sans une certaine solennité.

— « Il faut fêter cela », dit Staline.

En un instant, on dressa des tables et l'on se mit à souper.

« Staline se montra beau joueur. D'une voix douce, il me fit son compliment :

— « Vous avez tenu bon. A la bonne heure ! J'aime avoir affaire à quelqu'un qui sache ce qu'il veut, même s'il n'entre pas dans mes vues. »

Quand de Gaulle lui demanda : « Viendrez-vous nous voir à Paris ? » il s'excusa en disant :

— « Comment le faire ? Je suis vieux. Je mourrai bientôt. »

Il but à la santé de la France. Et il eut une effusion touchante au sujet des peuples slaves :

— « Les tsars faisaient, dit-il, une mauvaise politique en voulant dominer les autres peuples slaves. Nous avons, nous, une politique nouvelle. Que les Slaves soient partout indépendants et libres ! C'est ainsi qu'ils seront nos amis. Vive la Pologne, forte, indépendante, démocratique ! Vive l'amitié de la France, de la Pologne et de la Russie ! »

Et il ajoutait non sans ruse :

— « Qu'en pense Monsieur de Gaulle ? »

— « En écoutant Staline, écrit le général, je mesurais dans mon esprit l'abîme qui, pour le monde soviétique, sépare les paroles et les actes !

« Je ripostai :

— « Je suis d'accord avec ce que M. Staline a dit de la Pologne, et soulignai : oui, d'accord avec ce qu'il a dit !....

— « Comptez sur moi ! déclara-t-il. Si vous, si la France, avez besoin de nous, nous partagerons avec vous jusqu'à notre dernière soupe !... »

Soudain, avisant près de lui, Pedzerov, l'interprète qui avait traduit tous les propos, il eut ce mot bien stalinien :

— « Tu en sais trop long, toi ! J'ai bien envie de t'envoyer en Sibérie !... »

Sur ce mot, de Gaulle prit congé. Sur le seuil il se retourna : « J'aperçus, dit-il. Staline assis, seul à table. Il s'était remis à manger. »

X

Le pont de Remagen

L'affaire du pont de Remagen. Sous ce titre, Michael Soltikov nous raconte l'un des épisodes les moins connus de la dernière guerre, un épisode qui a abrégé cette guerre de plusieurs mois. Cela se trouve dans la revue *Historia*, n° 159.

Mais où se situe le pont de Remagen ? Sur le Rhin, entre Coblence, au sud, et Bonn, au nord, un peu plus près de Bonn. Au 6 mars 1945, le pont, réparé en hâte, avait servi à la retraite des Allemands, XV^{e} armée, dans une débandade qui dégénérait en chaos.

Ce désordre était cause que l'on prenait sur place des décisions qui n'étaient pas communiquées au groupe d'armées. Et les troupes chargées du pont demandaient en vain des renforts pour le garder ou des explosifs pour le faire sauter. Pendant ce temps, les blindés américains approchaient et on les signalait à une quinzaine de km du pont seulement, à Ringen. Au matin du 7 mars, le commandant allemand, lieutenant-général Pickert, apprenait avec stupeur que les jeunesses hitlériennes qu'on lui avait données comme auxiliaires avaient disparu. Cela troubla évidemment ses dispositions pour la défense du pont.

Les Américains avançaient. Parmi eux quelques hommes énergiques, dont trois surtout se distinguaient par une telle audace qu'on les appelait les « trois mousquetaires ». Déjà, par la rapidité de leur action, ils avaient réussi à empêcher les Allemands de détruire quelques ouvrages de moindre importance. Il s'agissait, cette fois, pour eux, de prévenir les Allemands avant la destruction du pont de Remagen.

Du côté allemand, le désordre continue, au point que les défenseurs du pont sont coupés de communication avec le groupe d'armées. Ils sont donc livrés à eux-mêmes. Un simple lieutenant, désespérant de pouvoir évacuer son stock de fusées, les fait sauter et provoque, chez les Allemands eux-mêmes, par le tonnerre de l'explosion, une panique effroyable. Et c'est alors que les blindés américains se présentent sur la rive gauche du fleuve et commencent à bombarder la rive droite, où se trouvent les Allemands.

A onze heures du matin, les pionniers allemands reçoivent enfin 300 kilos d'explosifs de commerce. C'est bien insuffisant, mais c'est mieux que rien. Ils estiment qu'il faudrait 600 kilos pour faire sauter le pont. Ils se mettent néanmoins à l'œuvre et chargent de leur mieux les fourneaux de mine. Ils garnissent les 60 emplacements prévus, sous le feu ennemi. Tout est paré. Si les Américains arrivent, on n'a qu'à mettre le feu et le pont saute !

Mais alors — 11 h. 15 — se présente le major Scheller, qui exhibe un ordre selon lequel c'est lui qui vient prendre la direction des opérations. Personne ne le connaît. On est méfiant. On craint que ce soit un espion déguisé, qui s'empare du commandement sans aucun droit. Il avait été prévu que le nouveau commandant devrait, en prenant son poste, s'entretenir par téléphone avec l'état-major de l'armée, en présence des officiers tenant le pont, afin de faire confirmer par le son de sa voix, l'authenticité de son autorité. Mais on a vu que les communications avaient été récemment coupées. Impossible donc de s'assurer de l'identité du nouveau chef. Le capitaine Bratge, qui commandait avant son arrivée, est donc obligé de lui passer la consigne, sans être sûr de ce qu'il est ! En réalité, il a bien été nommé régulièrement, mais il arrive dans l'ignorance totale de la situation. Bratge le met au courant : manque d'armes anti-chars, manque de fantassins, manque de tout. Il n'y a donc plus qu'une chose à faire, conclut Bratge : faire sauter le pont, puisque tout est en place pour cela.

Mais le major Scheller s'y oppose énergiquement. Il dit que la retraite des Allemands, venant de la rive gauche, n'est pas finie, qu'il faut les laisser arriver, que l'état-major allemand estime que les Américains vont pousser plus au nord, vers Cologne, et non sur Remagen. Dans ce cas, le pont garderait toute son importance pour une contre-attaque allemande, prenant les Américains de flanc. Et le major Scheller conclut :

— « Si je fais sauter le pont une minute trop tôt, je n'y coupe pas du Conseil de guerre ! »

— « Il en sera de même, lui rétorquent les autres, si la destruction a lieu une minute trop tard ! »

Survient le commandant du pont qui dit à Scheller :

— « Donnez-moi l'ordre de faire sauter le pont ! »

— « Je n'en vois pas encore la nécessité », riposte Scheller, les yeux sur sa montre.

Les autres officiers se regardent furtivement, en songeant à l'espion arrêté quelques jours auparavant et qui avait usurpé un commandement. Scheller en serait-il un autre ? Mais on n'ose lui désobéir.

Et pourtant, il y avait bien là, en effet, un espion américain, mais en civil. Il s'est tenu au courant des décisions des Allemands. Le voilà qui passe le pont malgré les menaces des mitrailleuses américaines, demande à parler au général William Hoge, en le désignant par son nom et fait si bien qu'on le met en face du général. Il lui dit simplement :

« Dans une heure, pas une minute avant et pas une minute après le pont de Remagen sautera ! »

Hoge est méfiant. Il craint un piège. Mais le « civil » — en réalité ils sont deux — reprend :

« Si le pont saute avant quinze heures — il était 14 heures — vous n'aurez qu'à nous faire fusiller purement et simplement... Il n'y a plus une minute à perdre ! »

Il y avait une chance à prendre. Hoge laissa ses « trois mousquetaires » agir. L'un d'eux traversa le pont à toute allure, et parvint à mettre hors d'usage une des principales mises à feu. Les deux autres suivirent et achevèrent de saboter les circuits de mises à feu destinées à faire sauter le pont. Revenant de là, l'un d'eux disait :

— « Je ne voudrais pas être dans la peau de celui qui avait l'ordre de faire sauter l'ouvrage... »

Tout cela s'était fait si rapidement que les défenseurs allemands du pont n'en avaient rien vu ! A 15 heures, le capitaine qui les commande revient auprès du major Scheller et demande une fois encore l'ordre de faire sauter le pont. Scheller consulte sa montre et déclare :

— « Bien ! que votre volonté soit faite, Friesenhahn ! »

Ce dernier se précipite. Il suffit d'appuyer sur un bouton. Un appareillage électrique est disposé pour cela. Les hommes se mettent à couvert, car l'explosion va être terrible ! Le capitaine appuie sur le bouton, une fois fois, deux fois, trois fois. Rien. Il hésite. Va-t-il envoyer ses pionniers sur place pour vérifier la mise à feu ? Ce serait les envoyer à la mort, car les mitrailleuses américaines balaient le pont et la rive droite. Il demande des volontaires. Quatre se présentent. Il s'agit de faire sauter le pont coûte que coûte. On obtient enfin une petite explosion. Mais si le pont est légèrement soulevé, il retombe en place. Du côté allemand, on s'explique la chose en pensant que les explosifs utilisés étaient trop faibles. On ignore le sabotage américain. Parmi les courageux pionniers allemands qui tentèrent cette destruction, le plus hardi ne fut pas atteint, mais d'autres furent tués.

A ce moment, les blindés américains traversent le pont. Les capitaines Bratge et Friesenhahn sont faits prisonniers dans le tunnel où ils étaient réfugiés. Le major Scheller a réussi à s'enfuir. Les Américains arrivent en force. Quand on apprit au général Bedell-Smith, chef d'état-major d'Eisenhower, que le pont de Remagen avait été pris intact et que les troupes passaient, il répondit simplement :

— « *Ce pont vaut son pesant d'or !* »

Quant à Eisenhower, il déclara plus tard que la prise de ce pont « était l'un des quatre événements les plus importants de la seconde guerre mondiale ! »

En tête du pont, les Américains mirent une pancarte en anglais potrant ces mots :

— « Traversez le Rhin à pied sec. Avec les compliments de la IXe armée. »

Le pont avait été pris le 7 mars. Le Rhin était franchi. Or, dans les calculs d'Eisenhower, il ne pouvait l'être avant le 1er mai ! On gagnait presque deux mois.

Eisenhower était à table, à son quartier-général de Reims, quand il fut appelé au téléphone par Omar Bradley, commandant la Ire et la IIIe armées américaines. Celui-ci lui annonce qu'il a pris le pont de Remagen :

« Je hurlai presque dans l'appareil, raconte Eisenhower : — « De quelles troupes disposez-vous ?... Que pouvons-nous envoyer de l'autre côté ? »

— Bradley répondit : « J'ai plus de quatre divisions, mais je vous ai appelé avant de les engager pour savoir si une telle opération est dans l'esprit de vos plans... »

— « Ecoutez-moi bien, Brad, repris-je. Nous avions prévu que des effectifs de cette importance seraient bloqués devant Cologne. Cela ne s'est pas produit et vos troupes sont libres. Renforcez donc votre tête de pont avec au moins cinq divisions et tout ce qu'il faudra pour que nous puissions nous maintenir. »

« La réponse de Bradley montra bien sa satisfaction : « C'est exactement ce que j'avais l'intention de faire, dit-il. Mais je tenais à savoir si cela pouvait se concilier avec vos plans. »

« Mes invités, ajoute Eisenhower, furent entraînés par mon enthousiasme. Il y avait là des hommes qui avaient participé aux opérations de parachutage et à toutes sortes de durs combats. Ils prédirent tous une fin prochaine de la guerre. Je suis sûr que chacun d'eux s'en retourna au combat avec un élan comme seule peut en donner l'assurance d'une victoire éclatante et prochaine. »

Et du côté allemand, que se passait-il ? Hitler apprit à son quartier-général que le pont de Remagen était tombé intact aux mains de l'ennemi. Mal remis de ses commotions du 20 juillet précédent, il voyait de la trahison partout. Il ne comprenait pas que depuis quelque temps c'était le « général Pagaïe » qui commandait chez lui. Il entra donc en fureur et envoya son « conseil de guerre volant », sous les ordres du général Hübner, avec ordre de « faire rouler les têtes », pour châtier les coupables.

Dès le 10 mars, le major Scheller se présentait à son chef, le maréchal Model, pour rendre compte de ce qui s'était passé. Le maréchal procéda alors lui-même à l'arrestation de Scheller, pour le livrer au « conseil de guerre volant ». Quand celui-ci arriva, son chef, Hübner, expliqua :

— « Le Führer a écumé de rage quand il a appris que le pont de Remagen était tombé intact entre les mains des Alliés et il a ordonné que des têtes tombent !... »

Le jugement de Scheller eut lieu le 12 mars au matin, cinq jours après la prise du pont. On jugea avant lui le capitaine Bratge, et on le condamna à mort, mais comme il était prisonnier des Américains, cette sentence ne put être exécutée. Du reste, tout dans ce tribunal était odieux. Les sentences étaient prévues d'avance. Quand Scheller comparut, il eut beau se défendre, expliquer qu'on ne peut combattre sans soldats et sans munitions, qu'il avait fait pour le mieux d'après les ordres qu'il avait de son état-major. Il fallait à tout prix « faire rouler des têtes ». C'était l'ordre de Hitler et le jugement lui fut soumis. Il le confirma sans retard. Le 13 mars, Scheller était emmené dans un bois et fusillé. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre dans tout le pays et y souleva une vague d'horreur ! Le Conseil de guerre volant dut s'éloigner par peur d'une révolte des paysans du lieu. Peu de jours après, le maréchal Model en personne s'insurgeait à son tour contre les ordres de Hitler. Puis, il se suicidait le 21 avril 1945, près d'un bois des environs de Duisbourg. La terreur avait cependant, *in extremis*, si bien régné chez les Allemands que l'on détruisit sans raison sérieuse 2.472 ponts de chemin de fer, et 38 ponts-routes, entre Ulm et Passau, sur le Danube. Une

vraie folie. Les experts estiment que dix mille ponts furent en tout détruits sans aucune utilité, par la psychose de peur qu'engendra l'affaire du pont de Remagen !

L. Cristiani.

LES PLANTES DE LA BIBLE

FIGUIERS

On distingue le Figuier commun (*Ficus Carica*) et le Figuier-Sycomore (*Ficus Sycomorus* L.), le vrai sycomore des Anciens, à feuilles persistantes, qui est venu d'Egypte et d'Afrique orientale. Une troisième espèce, le *F. pseudosycomorus* Decsne, à feuilles caduques, n'est qu'un arbuste des régions désertiques.

Les figuiers sont caractérisés, entre autres, par leur suc laiteux, par leurs feuilles, profondément découpées en 3 à 5 lobes chez le figuier commun, ovales-obtuses et entières chez le sycomore.

* *

FIGUIER COMMUN
(*Ficus Carica* L.)

Cet arbre, dit *caprifiguier* à l'état sauvage, est l'un des plus souvent mentionnés dans la Bible (57 fois). Il est nommé dès les premières pages de la Genèse, où Adam et Eve s'ajustent un pagne de ses feuilles (*Gen.*, III, 7) [1], fait partie de la triade bien connue : vigne, olivier, figuier, si fréquemment évoquée et figure encore à diverses reprises dans les Evangiles et jusque dans l'Apocalypse. C'est que Palestine et Syrie se trouvent au cœur de son aire naturelle, étendue des Canaries à la Perse orientale et même à l'Afghanistan. Dans tout ce territoire le figuier se rencontre tant à l'état spontané que cultivé sous ses diverses et nombreuses variétés. Sur certains points, comme aux environs de la Mer Morte, il garde même ses feuilles tout l'hiver, tout comme le sycomore. Les variétés sauvages ont des fruits beaucoup plus petits, comme la var. *globosa* Boiss. de Mésopotamie avec ses petites figues rondes ; néanmoins c'est d'elles que sont sorties les variétés cultivées à grosses figues.

D'ailleurs le même arbre produit plusieurs sortes de figues, dont il est question dans les textes.

En même temps que les bourgeons des premières feuilles, se développent sur le vieux bois de petites verrues vertes, boutons de figues, qui tombent en grand nombre sous les assauts du vent, mais qui, si elles leur résistent, mûriront en juin, deux mois avant les autres. Ce sont les figues-fleurs, *pagheâh* ou *phageâh* (comparer au latin *ficus*) du Cantique, II, 13, et de l'Apocalypse, VI, 13 :

[1] On a imaginé d'attribuer au bananier les feuilles dont il s'agit et c'est pourquoi, contre toute raison, Linné a nommé cet arbre *Musa paradisiaca*. D'autres sont allés jusqu'à faire de la grappe rapportée de Canaan un régime de bananes, alors que le bananier ne vit que dans la zone tropicale.

> Le figuier a produit ses figues - fleurs,
> la vigne en fleurs exhale son parfum ;
> lève-toi, ma bien-aimée... (*Cant.*, II, 13).

Et (*Apoc.*, VI, 13) : « Les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme les fruits verts d'un figuier secoué par un vent violent. »

Ces fruits ont-ils donné son nom à Bethphagé ? Im. Lœw le conteste. En tout cas, sur les meilleures races de figuiers, ils persistent jusqu'à leur maturité, en juin ; ce sont là les figues précoces, *biqqourah* d'Isaïe (XXVIII, 4) :

> (Il en sera de Samarie)
> Comme d'une figue précoce, devançant l'été ;
> Qui l'aperçoit la saisit et n'en fait qu'une bouchée.

Elles sont aussi l'image d'Israël à ses débuts aux yeux de Dieu (Osée, IX, 10) :

> Comme des raisins dans le désert, je trouvai Israël,
> telle une figue précoce en la saison nouvelle,
> ainsi je vis vos pères.
> Mais à Baal-Péor ils se sont voués à l'infamie.

Michée de son côté gémit douloureusement en déplorant la pénurie spirituelle qui l'environne (Mich., VII, 1) :

> Malheur à moi !
> Car je suis comme aux récoltes d'été,
> pas même une de ces figues précoces que je convoite !
> L'homme pieux a disparu de la terre,
> plus un juste parmi les hommes...

Pour être précoces, ces fruits n'en étaient pas moins savoureux, comme le déclare Jérémie, en relatant sa vision des deux paniers de figues posés devant le temple de Yahwé (Jér., XXIV, 2) : « L'un des paniers contenait d'excellentes figues, comme le sont les figues précoces, l'autre des figues mauvaises et immangeables. » Les premières représentent les déportés de Juda en territoire chaldéen, les autres la maison de Sédécias et les réfugiés d'Egypte. Ce sont encore ces figues qui ont fourni à Nahum une image des plus expressives pour son oracle contre Ninive (Nah., III, 12) :

> Toutes tes places fortes
> ne sont que des figuiers à figues précoces :
> on les secoue et elles tombent
> dans la bouche qui les mangera.

Après ces fruits, d'autres se forment plus haut sur l'arbre, qui mûriront en août et fourniront la grande récolte, les « figues tardives », dites *theenah* comme l'arbre lui-même. Ce sont celles que rapportèrent à Qadesh les explorateurs envoyés par Moïse en Canaan (Nm., XIII, 23), celles qui symbolisent les temps de paix, alors que « chacun mange des fruits de sa vigne et de son figuier et boit l'eau de sa citerne » (I Reg., V, 5 ; II Reg., XVIII, 31 ; Is., XXXVI, 16 ; Mich., IV, 4 ; Zacc., III, 10 ; I Mac., XIV, 12). Ce sont ces dernières figues que désignent en général les expressions « fruits mûrs », *qaîs*, par exemple dans II Sam., XVI, 1, où Siba vient apporter à David en fuite des pains, des raisins secs et cent « fruits mûrs ».

Le figuier est l'un des arbres qui faisaient la richesse du pays et Yahwé le compte parmi les biens de la Terre promise (Deut., VIII, 8), « pays de blé, d'orge, de vignes, de *figuiers*, de grenadiers, d'oliviers, pays d'huile et de miel » ; il le redeviendra au retour de la faveur divine, assurent

Joël, II, 22, et Aggée, II, 19. C'est à ces titres que le figuier vient immédiatement après l'olivier dans la parabole fameuse des arbres qui se cherchent un roi, criée par Iotam, du haut du Garizim, aux gens d'Abimélech (Jug., IX, 10).

Une conséquence de ces faits résidait dans les suites catastrophiques de la destruction des figuiers ou de leur récolte, par exemple, en Egypte, au temps de la septième et de la huitième plaies (Ps., CV, 33) ; ou encore par l'effet d'une invasion étrangère, de Scythes ou de Chaldéens (Jér., V, 17 ; VIII, 13) ; par celui d'une invasion de sauterelles comme en décrivent Joël, I, 12, et Amos, IV, 9 ; ou encore par le simple contre-coup de la colère divine (Os., II, 14), et ce sera cette fois le désastre complet (Hab., III, 17) :

Alors que le figuier ne bourgeonnera plus,
qu'il ne restera dans la vigne plus rien à récolter...

Vertes, fraîches ou sèches, les figues étaient, comme elles le sont encore en diverses régions, un aliment qui, en période difficile, restait la nourriture principale des hommes et des bêtes. Ainsi voit-on Abigaïl faire porter à David et aux siens « deux cents gâteaux de figues sèches et cent de raisins secs » (I Sam., XXV, 18) ; David ranimer un égyptien mourant d'inanition avec de l'eau, du pain et du gâteau de figues sèches (I Sam., XXX, 11-12) et tout le peuple festoyer pendant huit jours à Hébron, après avoir proclamé David roi et y consommer les charges de figues sèches et de raisins secs que leur apportaient ânes et chameaux (I Chron., XII, 41). Les figues jouaient de plus un rôle en thérapeutique et c'est par l'application d'un emplâtre de figues sur l'ulcère d'Ezéchias qu'Isaïe guérit le roi « déjà aux portes du schéol ». (II Reg., XX, 7 ; Is., XXXVIII, 21-22).

Dans le N. T., on voit combien étaient familiers à Jésus et à ses auditeurs le figuier et ses fruits. « Récolte-t-on des figues sur les épines ? » répète Jésus à plusieurs reprises, pour mettre en garde contre les faux prophètes et contre les hypocrites (Mt., VII, 16 ; Lc, VI, 44), à quoi S. Jacques fera écho plus tard, en parlant des péchés de la langue, « plus indomptable que les bêtes féroces, remplie d'un venin mortel. » (Jac., III, 8 et 12). C'est sous un figuier qu'était assis Nathanaël lorsque le Seigneur le vit, avant sa rencontre et son appel (Jo., I, 48-50).

Nul langage n'était mieux compris de tous que l'annonce de l'été par le bourgeonnement du figuier stérile, avec la menace décisive suspendue sur lui (Lc, XIII, 6-9). Quant au figuier déjà feuillé et sans fruits, qui se dessèche instantanément sous la malédiction du Maître (Mt., XXI, 18-22 ; Mc., XI, 12-14), alors, dit Marc, que ce n'était pas la saison des figues, il pose évidemment un problème exégétique, que l'on a résolu au mieux en en faisant une parabole en action.

Pour terminer, c'est encore au figuier que saint Jean emprunte un des traits du cataclysme final, « au grand jour de la colère », quand « les étoiles du ciel tomberont sur la terre comme les figues vertes sur le sol aux assauts de l'ouragan. » (Apoc., VI, 13).

(*A suivre*). P. F.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

A. TRIPONEZ, des Pères du Saint-Sacrement. — **Le Cœur Eucharistique de Jésus. Ce qu'il est.** — 126 p. (11 × 16,5), 2.75 NF. — Paris (8e). Libaririe Eucharistique, 23, Av. de Friedland, 1959.

Cet opuscule est un commentaire de 17 invocations au Cœur Eucharistique de Jésus ; elles sont présentées sous le nom de « prière » ; en fait, elles semblent bien former une sorte de litanie, dont on regrette que le texte intégral ne soit pas publié ici ; on nous dit seulement qu'elles sont les « notes intimes » d'une religieuse qui a écrit « les aperçus personnels qu'elle a eu sur le Cœur Eucharistique [de Jésus] pendant son oraison » (p. 9-10). De même, on place entre guillemets (p. 20-21) une citation, au féminin, qui semble bien relever, elle aussi, d'une inspiration privée.

L'*Ami* (16 juillet 1914, p. 673-679 et 12 juin 1919, p. 875-877) a fait un exposé très détaillé sur ce qu'on sait de l'origine de la dévotion au Cœur Eucharistique, de son histoire, des différentes positions prises successivement par l'Eglise sur l'*objet précis* de cette dévotion, née au milieu du siècle dernier. Nous prions nos lecteurs de s'y référer. Notons seulement que l'auteur du présent ouvrage (p. 18, 92, 99) définit l'objet de la dévotion comme s'adressant au Cœur de Jésus qui nous a tant aimés qu'il a *institué* la S. Eucharistie, ce qui est le sens retenu par le St-Office en 1915.

Si l'on fait abstraction de ces quelques desiderata, il importe de dire que l'ouvrage du P. T. est d'une doctrine solide, d'une piété profonde et mérite l'attention des âmes pieuses ainsi que de nos confrères. Ceux-ci auront soin seulement de baser leur enseignement et leur propagande moins sur des révélations privées, que sur la doctrine révélée et l'enseignement du Magistère : en cela ils trouveront ici un bon guide.

Gabriel MARCEL. — **Théâtre et religion.** — In-16 de 112 p., 750 fr. — Lyon, Vitte, 1959.

Recueil de deux conférences où l'auteur : 1° apprécie les écrivains du XXe siècle qui ont fait des pièces de théâtre, soit pour favoriser la religion (Claudel, Ghéon, Bernanos), soit pour l'attaquer (Sartre surtout) ; 2° étudie « l'idée du drame chrétien dans son rapport au théâtre actuel ».

Ce premier volume de la collection *Parvis* fait bien augurer de la suite. Les jugements personnels, nets, motivés, de G. Marcel, aideront les lecteurs cultivés à se faire une juste idée du théâtre chrétien et des dramaturges contemporains. De plus, ils trouveront dans les huit dernières pages une bio-bibliographie de l'auteur. Il est dommage, pensons-nous, que la date des conférences (1956 et 1957) n'ait pas permis de présenter l'œuvre de Diégo Fabbri.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 1a martii 1960
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)